

le drapeau rouge

Journal du Parti Communiste

fondé par Joseph Jacquemotte en 1920



L'invité du DR :

Luc Mampaye

« L'industrie de l'armement a besoin de guerres »

Martin Willems

Chroniques syndicales

Freddy Visconti

La mort annoncée de la Sécurité Sociale

François Houtart et

Vladimir Caller

Fidel Castro, naissance et réalisation d'un engagement

Marc Denonville

Charité ou Lutte des classes

Paul Marcus

Le casse-tête ARCO

Marc Pierret

Nancy Huston,

Le club des miracles relatifs

Éditorial :

2017 UNE ANNÉE CHARGÉE D'HISTOIRE ET DE DÉFIS

L'année qui s'en va fut encore une année où les mesures néolibérales promues par les politiques européennes ont marqué le rythme de la vie sociale de nos pays. En ce sens, on peut dire que le gouvernement MR-NVA a fait preuve d'un grand zèle et de dévouement pour les appliquer. Atteintes au droit de grève, restrictions dans la sécurité sociale dont, en particulier, des droits des chômeurs, des jeunes, politiques fiscales en faveur du patronat, suivisme et obéissance aux politiques d'aventure militaire de l'Otan. La liste n'est pas exhaustive et illustre le profil du gouvernement le plus réactionnaire que notre pays ait connu depuis les années Gol-Martens.

Mais les peuples commencent à réagir, commencent à manifester leur répulsion pour ces politiques et ces élites de privilégiés qui les gouvernent. Le Brexit au Royaume Uni fut en quelque sorte plus

un vote contre la mondialisation que contre l'Union européenne. Ce furent les travailleurs pauvres, les chômeurs victimes des délocalisations qui mirent à la porte la bureaucratie européenne. L'élection de Trump fut plus la défaite de Hillary Clinton (la candidate de Wall Street et de l'Otan) que la victoire du milliardaire xénophobe. C'est aussi l'expression citoyenne à travers des mobilisations incessantes qui a rendu difficile la mise en œuvre des traités CETA et TTIP, au grand regret de l'administration Obama, de l'Union européenne et de leurs mentors des grandes multinationales.

Par ailleurs, la libération de la ville d'Alep constitue un important symbole des nouvelles données qui se profilent au niveau international. L'alliance de l'OTAN, des États-Unis, de l'UE (où la France a joué un rôle particulièrement

lamentable), avec les monarchies du Golfe et certaines forces djihadistes n'a pu éviter la défaite des groupes terroristes qu'ils soutenaient. À noter également la gigantesque campagne de manipulation de l'information de la part des grands médias concernant le drame de cette ville et, plus globalement, le dossier de la guerre en Syrie.

2016 fut enfin l'année de la disparition d'un géant de l'histoire de la solidarité, du dévouement pour les causes des faibles et des humbles ; de l'engagement généreux et universel projeté à partir de son Cuba natal. Le souvenir de Fidel, l'exemplarité de son parcours militant nous accompagneront toute cette année 2017 où l'octobre rouge de Petrograd et les grandes réalisations et enseignements de la révolution d'Octobre seront présents dans nos débats, nos esprits et nos luttes. ■

Luc Mampaey :

« La finance semble avoir définitivement intégré le concept d'une économie de guerre permanente »

Docteur en sciences économiques, ingénieur commercial et licencié en gestion de l'environnement, l'attachement et l'intérêt de Luc Mampaey à la chose militaire n'est pas seulement académique ; sous officier dans les forces armées belges pendant une dizaine d'années, cette expérience lui a permis de connaître l'institution militaire et ses mécanismes de fonctionnement de l'intérieur. Convaincu de longue date qu'il n'y a pas de fatalité à ce que la confrontation militaire soit la seule issue au règlement des conflits, il déploie ses connaissances et son énergie au soutien de la recherche et des propositions pour promouvoir la paix en tant que directeur du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, www.grip.org).

Le Drapeau Rouge.- La 71^e Assemblée Générale des Nations Unies vient d'adopter, par une large majorité, une résolution qui a surpris beaucoup de monde, visant à l'élaboration, dans un avenir proche, d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. À un moment où l'on est probablement à un niveau de prolifération des conflits inédit dans l'histoire moderne, ne croyez-vous pas que nous sommes, encore une fois, devant un de ces vœux pieux si fréquents dans la vie diplomatique ?

Luc Mampaey.- Je suis un peu plus optimiste que vous et je ne pense pas que

l'on puisse réduire cette proposition de résolution à un « vœu pieux ». Ce 24 décembre, à l'Assemblée générale de l'ONU, ce sont plus de 70% des votants qui ont approuvé une résolution qui prévoit de « faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire ». Elle traduit en quelque sorte l'irruption d'un mouvement très large des pays qui conteste avec force le statu quo actuel où quelques grandes puissances contrôlent, seules, le pouvoir de décision dans ce domaine si délicat. À ce propos, la ventilation des votes est assez édifiante ; on dirait qu'elle reproduit le profil nord-sud puisque ce sont les puissances nucléaires qui ont voté contre : le Royaume Uni, les États-Unis, la Chine, la Russie et pratiquement tous les pays membres de l'Union européenne dont, hélas, la Belgique. Je pense, en tout cas, qu'une dynamique s'est enclenchée et que ce processus, qui sera long et laborieux, pourrait peut-être nous conduire à des accords comme ceux qui existent (traités sur les armes biologiques et chimiques ; sur les mines personnelles) même s'ils ne sont pas toujours respectés. On pourrait peut-être s'attendre, au moins, à une réduction des arsenaux. Bien entendu, la participation citoyenne devrait contribuer à ce que ce processus avance et ce, d'autant plus que le monde connaît une situation particulièrement dangereuse. Je dirais même que la situation actuelle est plus inquiétante que celle que nous avons connue pendant la guerre froide où il n'y avait que cinq puissances nucléaires. Aujourd'hui, nous en sommes à neuf dont certaines au comportement très imprévisible comme la Corée du Nord, Israël, le Pakistan... Le noyau dur des puissances nucléaires est bien conscient de cette situation.

Le DR.- Ne croyez-vous pas que cette tension internationale et son exacerbation soient d'une certaine façon liées au fait que ce sont les gros intérêts privés qui sont dans l'industrie et le commerce de l'armement ?

L. M.- C'est tout à fait le cas et les chiffres le montrent de manière éloquent. Ainsi,

depuis l'année 2001, celle des attentats de New York, l'indice boursier du marché de l'armement (le *NYSE Arca Defense Index*) a connu un bond spectaculaire de... 650 % ce qui veut dire cinq fois plus que l'indice général *Dow Jones Industrial Average* par exemple.

Et ceci est bien plus sérieux qu'un simple constat économique. En effet, aux États-Unis, les systèmes de sécurité sociale sont très faibles et les Américains financent leur retraites principalement par des assurances privées et leur épargnes dans des fonds de pension ou fonds mutuels. Or ce sont précisément ces acteurs financiers qui sont les principaux actionnaires de l'industrie de l'armement. Il y a donc une convergence d'intérêts, dans les faits, entre ces épargnants et les investisseurs institutionnels dans le secteur de l'armement. Dans la mesure où leur épargne et leur retraite dépend aussi de la performance des « valeurs militaires » sur les marchés financiers, il est difficile de mobiliser ces importantes parties de la population contre le pouvoir des géants de l'armement...

Le DR.- Lors de votre intervention devant la chambre ce 7 décembre, vous avez traité la problématique des lobbys, en particulier dans le secteur de l'armement. Vous aviez alors insisté sur l'urgence de transparence dans les activités de lobbying de manière à éviter des situations de trafic d'influence. Mais ne croyez-vous pas que le problème vienne de plus loin ? Du fait que c'est le capital privé qui contrôle entièrement l'industrie de l'armement ?

L. M.- L'activité du lobbying n'est pas en soi nécessairement condamnable si elle est exercée de manière saine et transparente. Nous au GRIP, nous faisons aussi du lobbying pour mieux faire comprendre nos points de vue, assurer la bonne diffusion de nos analyses, mais également tenter d'influencer les décisions. Le problème est que lorsqu'il touche l'activité du commerce et en particulier celui de l'armement, la situation est particulièrement délicate vu la nature du sujet et son profil si lucratif. Le rôle des dépenses

militaires dans le processus d'accumulation du capital, voire leur fonction quasi organique dans l'économie des États-Unis, a depuis longtemps été démontré par des économistes hétérodoxes, notamment les marxistes américains Paul Sweezy et Paul A. Baran. Dynamique à ne pas négliger vu l'énorme pouvoir relationnel dont disposent les grands groupes financiers privés qui investissent dans l'industrie des armes pour influencer les décisions politiques des États.

Le DR.- Ce qui n'est pas le cas en Russie par exemple où le secteur privé est pratiquement exclu de l'industrie de l'armement ; suivant en quelque sorte, sur ce point précis, le modèle soviétique

L. M.- En effet, chaque pays organise sa gestion économique dans ce domaine. Il y a eu quelque temps le secteur public en Europe occidentale, notamment en France, était encore prépondérant dans l'armement, ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. En Belgique, c'est la même chose, hormis la FN à Herstal (qui est à 100% une entreprise publique de la région wallonne), la plupart des entreprises de l'armement est dans les mains du secteur privé et le plus souvent filiales de grands groupes étrangers. Et cet intérêt du secteur privé et du capital financier pour le secteur de l'armement s'explique aisément, comme le montrent les tendances boursières dont nous venons de parler. Les « marchés » ont internalisé dans leur comportement l'inévitabilité des guerres et la croissance sans fin du secteur de l'armement ; la finance semble avoir définitivement intégré le concept d'une « économie de guerre permanente » tel que défini par l'économiste américain Seymour Melman dans les années 1970 et 80. L'élection de Trump à la présidence des États-Unis vient encore le confirmer¹.

Le DR.- Justement, parlons de la nouvelle donne américaine : Hillary le parti de la guerre ? et le paradoxe Trump : d'un côté chercher l'apaisement avec Moscou pour mieux se crispier avec Pékin ?

L. M.- Je pense, en effet, que Hillary Clinton avait un projet en politique internationale que je considérerais presque comme plus aventuriste ; elle l'avait déjà bien illustré lorsqu'elle était Secrétaire d'État du Président Obama. Elle l'a largement confirmé après, avec ses positions

conduisant à une logique d'affrontement avec la Russie, autant dans le scénario ukrainien que dans celui de la Syrie ; dans ce dernier cas, par exemple, elle était l'avocate de créer une « No Fly zone » en territoire syrien, c'est-à-dire exactement le même scénario qu'elle avait réussi à imposer dans le dossier libyen avec les conséquences qu'on connaît. Le cas de Trump a quelque chose de paradoxal en effet. Non seulement dans la différence de traitement qu'il prévoit pour la Russie et la Chine comme vous venez de le résumer mais également dans l'impact de ses positions sur les marchés financiers. On aurait pu croire que quelqu'un qui prêche pour une réévaluation ou « reset » des rapports avec la Russie dans une orientation tournée davantage vers la coopération que l'affrontement ; qui laisse entendre qu'il va réviser l'attachement historique des États-Unis envers l'OTAN, notamment en ce qui concerne son financement, n'aurait pas les faveurs de cet arbitre suprême qu'est la bourse. Or on constate exactement le contraire. La branche armement du marché boursier américain est tellement euphorique avec Trump que l'on peut se demander si ses promesses d'augmenter sérieusement le nombre de soldats de l'armée de terre ; ses projets de rénovation des forces navales et aériennes n'ont pas pesé finalement plus lourdement que ses orientations géopolitiques.

N'oublions toutefois pas non plus qu'un désintéressement américain pour l'OTAN et la défense de l'Europe entraînerait très certainement un accroissement des dépenses militaires des pays européens. Ce qui, in fine, se traduirait de toute façon par de belles commandes en perspective pour les producteurs d'armes américains : ils sont donc gagnants quel que soit le scénario.

Le DR.- Comment évaluez-vous le conflit ukrainien et celui en Syrie ?

L. M.- Même s'il s'agit de cas bien différents, je pense que l'on peut leur trouver quelques similitudes. En effet, on peut constater dans les deux cas, une certaine rigidité dans la politique étrangère occi-

dentale, et plus concrètement dans celle de l'Union européenne, vis-à-vis de la Russie. Dans le cas ukrainien, chercher à imposer un choix binaire si abrupt comme celui de choisir entre l'Europe et la Russie me semble franchement aberrant. Ce n'est pas seulement méconnaître la société ukrainienne et mépriser son

histoire, mais aussi ne pas mesurer les conséquences que ces improvisations peuvent provoquer et que l'on constate déjà aujourd'hui. Mais au fond, ce sont les relations avec la Russie qui posent problème puisqu'on a tout fait pour l'humilier. Et cela vient de loin, depuis que la Russie a décidé de dissoudre le Pacte de Varsovie et qu'en face, l'Otan n'a pas

seulement été maintenue mais qu'on a même organisé son expansion aux alentours du territoire russe. Les dirigeants européens n'ont pas compris que l'Ukraine devait être un trait d'union entre la Russie et l'UE, pas un mur. Or, l'accord proposé – ou imposé – par l'UE à ce pays, impliquait inexorablement son éloignement et même sa rupture avec la Russie. Une situation inacceptable tant pour la Russie que pour une grande partie de la population ukrainienne. La Russie ne pouvait pas se laisser faire, elle aussi avait des intérêts à défendre, notamment des intérêts stratégiques en Crimée qu'elle pouvait à juste titre estimer menacés. On est là dans un conflit qui dépasse la communauté ukrainienne elle-même et qui peut devenir explosif.

Le DR.- Et pour la guerre en Syrie ?

L. M.- Elle illustre d'une certaine manière une même obstination. Peu importe l'opinion que l'on puisse avoir sur le Président Bachar el-Assad, dans l'immédiat il est incontournable si l'on veut venir à bout de Daesch et autres groupes rebelles affiliés à Al Qaida. C'est la priorité. Ensuite devra venir le temps des comptes et de l'alternance pour le régime actuel. Mais le départ de Bachar el-Assad devra être accompagné de garanties pour préserver ce dont – il faut bien le reconnaître en dépit de tout ce qui peut lui être repro-



¹ Lire « Trump et Wall Street : anticipations positives pour le secteur de l'armement », Eclairage du GRIP, 23 novembre 2016, <http://www.grip.org/fr/node/2156>

ché – il était le garant : laïcité, droit des femmes, protection des minorités (chrétiennes et alaouites notamment) par exemple. Or les mêmes qui affirment qu'il n'y a pas d'autre solution au conflit que politique s'obstinent à ne pas vouloir qu'il participe aux négociations. On semble parier aussi sur la présence et la force de « rebelles modérés » or, à l'heure actuelle, il n'y a pas de rebelles modérés sur le terrain. Les opposants qui pourraient constituer une alternative crédible et démocratique sont ceux qui ne prennent pas les armes, et qui pour beaucoup sont dans le flot de réfugiés qui ont fui la guerre. Il faudra du temps pour que cette opposition-là se structure, et il faut bien constater qu'on ne fait pas grand chose pour l'accueillir et l'aider. Et devant cela, on ne peut que regretter encore la pénible absence de l'Union européenne, au-delà de quelques proclamations incantatoires. Actuellement, ce sont la Russie, l'Iran et la Turquie qui sont les vraies forces de décision.

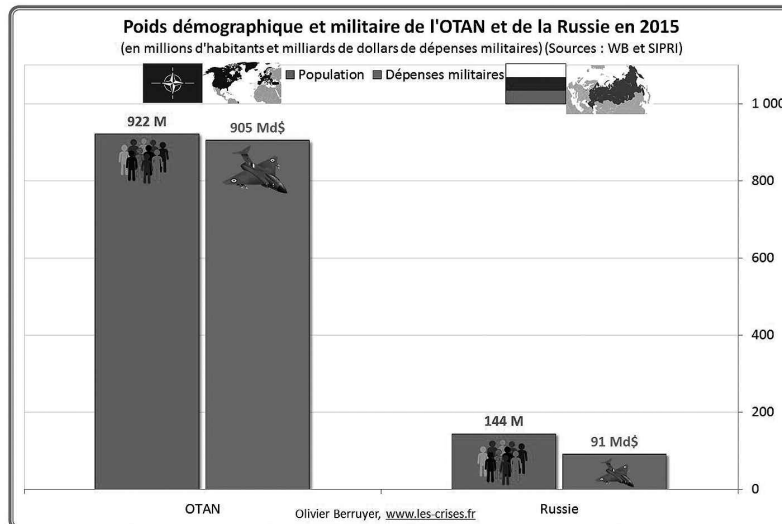
Le DR.- Ne croyez-vous pas que dans cette série de bouleversements au Moyen Orient (Irak, Libye, Syrie..) il y ait un grand bénéficiaire qui est Israël et qui pourrait avoir joué un rôle dans la genèse de ces mutations ?

L. M.- C'est difficile à dire mais personnellement je ne crois pas en ces opérations programmées à l'avance à la manière de complots. Je pense que dans le monde mouvant que nous vivons aujourd'hui, chaque pays essaie de défendre ses intérêts de la meilleure manière et en fonction de la séquence des événements qui surgissent. Ce genre d'explications cherchant des responsabilités occultes est un peu simple à mon avis.

Le DR.- Une des conclusions du dernier sommet de l'OTAN à Varsovie incite les pays membres de l'Alliance Atlantique à consacrer au minimum 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) aux dépenses militaires

L. M.- Cette décision sur les 2 % m'est tout à fait incompréhensible; elle me semble

même aberrante. Quels critères font que l'on opte pour 2 %; pourquoi pas 3 ou 1,5 ? D'où sort ce seuil arbitraire, comme c'était déjà le cas avec les 3 % pour le déficit des budgets du traité de Maastricht ? D'un point de vue d'économiste, je peux comprendre qu'en matière de santé ou d'éducation, on se fixe des objectifs de



dépenses publiques proportionnellement au PIB, donc à la richesse du pays. Mais pour la défense, c'est différent : les dépenses militaires doivent résulter d'une évaluation de la menace, des risques pour notre sécurité. Ce pourcentage arbitraire est surtout le reflet de la puissance des lobbies du secteur de l'armement pour influencer les politiques européennes. En plus, ce genre de mesures cache le problème essentiel pour ce qui est des dépenses militaires à l'intérieur de l'Alliance. C'est le fait que nous sommes confrontés à autant de politiques de dépense qu'il y a d'États membres ; ainsi nous avons 28 politiques qui se juxtaposent.

L'intégration européenne doit donc aussi s'approfondir dans le domaine de la défense : cela permettrait d'éviter les innombrables duplications, de réaliser d'importantes économies d'échelles, et finalement d'accroître l'efficacité des capacités militaires européennes en dépensant moins, mais mieux. Cette « Europe de la défense » trouvera peut-être un nouveau souffle à la suite du Brexit, et peut-être aussi de l'élection de Donald Trump qui forcera l'Europe à prendre sa défense en main, si les États-Unis s'en désintéressent. Mais c'est sans compter avec les intérêts du capital financier qui contrôle le capital des

grandes corporations de l'industrie militaire. De même qu'ils préfèrent des situations de conflit pour mieux faire des profits, ils préfèrent disposer de 28 marchés qu'à vendre aux 28 le même produit et toujours guidés par la seule motivation lucrative. Une intégration européenne de la défense poserait aussi de manière très différente la question du remplacement des avions de chasse F-16. Que pèseraient, en effet, 40 avions de chasse belges supplémentaires parmi les 2 000 que possèdent déjà les partenaires européens ? La Belgique pourrait s'abstenir de ce remplacement et investir plutôt dans les domaines où la défense européenne a des lacunes ou de plus grands besoins, le transport, le déminage, le renseignement par exemple. Sans oublier

que la négociation sur le remplacement des F-16 est pipée dès le départ : sachant que l'avion choisi devra être capable de transporter l'armement nucléaire tactique de Kleine-Brogel, le gagnant ne pourra être que le F 35 américain.

Le DR.- En même temps, nous constatons que l'OTAN ne connaît pas de pauses et est occupée à intégrer aussi le Monténégro ; adhésion que la chambre belge vient d'endosser. Votre avis ?

L. M.- Ce n'est pas étonnant ; ce n'est que la prolongation de leur politique, à mon avis insensée, de chercher à s'étendre et si possible au plus près de la Russie. Lorsque le Pacte de Varsovie a décidé sa dissolution, l'OTAN avait choisi l'option inverse donnant le ton de l'agressivité de sa politique si visible aujourd'hui. Le paradoxe, pas rassurant pour autant, c'est que c'est de l'élection de populistes comme Donald Trump, et demain peut-être de conservateurs comme François Fillon, que pourrait venir une inflexion de cette stratégie. Politiquement la Belgique a toujours été atlantiste, même à gauche puisque les deux secrétaires généraux que la Belgique a donnés à l'OTAN, Paul-Henri Spaak et Willy Claes, étaient tous les deux socialistes. ■

Propos recueillis par Vladimir Caller

Bloc-notes du temps qui passe

Vladimir Caller

Alep et les larmes

Impossible d'échapper toutes ces semaines au concert de larmes, chaque fois plus strident, pour les « 250 000 » victimes des avions « russes » à Alep-est. Cette partie de la ville finalement vidée de ses combattants « modérés », le journaliste Georges Malbrunot, envoyé spécial du quotidien français *Le Figaro* et un de meilleurs spécialistes de la Syrie, fait ses comptes et constate qu'il ne pouvait y avoir plus de 100.000 civils en tout et pour tout dans Alep-est et non pas le chiffre avancé par le secrétariat de Nations Unies. Interloqué, il demande des explications à un fonctionnaire onusien à propos de cette différence d'estimations lequel lui répond « *Il fallait aider les insurgés* » (LF, 23.12.2016). Ces mêmes médias ne cessaient pas non plus de parler des bombardements des avions russes sachant bien que depuis le mois d'octobre aucun avion russe n'était intervenu à Alep. Par ailleurs, une fois la ville revenue sous contrôle des autorités de Damas, des dizaines de milliers d'Aleppins des zones est et ouest de la ville sont sortis dans les rues pour manifester leur satisfaction ; des églises chrétiennes ont ouvert leurs portes fermées pendant des années, pour célébrer Noël. Bien entendu, vous ne verrez ces images ni ne lirez de récits sur ces démonstrations parce que c'est ainsi que le monde « libre » gère l'information. Le Comité International de la Croix Rouge déclare que « *...sans la Russie jamais ces évacuations n'auraient pu avoir lieu* » (toujours LF; même jour) mais notre presse se gardera de diffuser ces déclarations. Par contre, lorsque le Conseil européen se réunit ce 15 décembre à Bruxelles, il décide, faisant preuve d'un sens de la solidarité à toute épreuve que « *l'UE n'apportera son soutien à la reconstruction de la Syrie que lorsqu'une transition politique crédible sera véritablement engagée* ». Ainsi, les Aleppins peuvent bien passer l'hiver sans toitures dans leurs maisons détruites tant que le président Assad ne sera pas débarqué pour répondre aux souhaits de nos humanitaires de l'UE.

Palestine : relancer toutes les batailles

La résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies déclarant illégales les implantations successives et chaque fois plus nombreuses des colonies israéliennes sur les territoires palestiniens occupés, a provoqué la sainte colère du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, mais pas seulement. Elle ouvre de possibles nouveaux champs de bataille pour la résistance de ce pays. En effet, cette résolution votée à l'unanimité moins une abstention, constitue une pièce juridique de grande importance pour dénoncer les pratiques néocoloniales de Tel-Aviv près le Tribunal Pénal International. Elle pourrait également servir à fonder une démarche au sein de l'Union Européenne pour que soit pour le moins suspendu l'Accord d'Association signé par cette dernière avec le gouvernement Israélien en 1995 dans le but de développer la coopération économique, en particulier commerciale avec ce pays. Cette suspension pourrait avoir un effet très significatif puisque l'UE est le premier partenaire commercial d'Israël, devant même les États-Unis (environ 36 % de produits israéliens sont exportés en Europe contre 32 % pour les EE UU). Sur le plan de la solidarité citoyenne, la campagne pour boycotter les produits israéliens, notamment ceux provenant des territoires occupés devrait plus que jamais être relancée. Toucher le portemonnaie de ce pays, c'est toucher son point le plus vulnérable et l'inciter à réfléchir aux conséquences de son ignoble politique de prédation des territoires et biens de la population palestinienne. Politique qui n'a fait que se développer malgré les accords d'Oslo signés avec l'OLP en 1993. Depuis lors, ce sont environ 450 000 Israéliens qui se sont installés illégalement en Cisjordanie occupée et 200 000 à Jérusalem-Est.

FREE PALESTINE



BOYCOTT ISRAEL

Ukraine et Grèce: deux poids et deux mesures

Lors de sa réunion du 5 décembre, l'Eurogroupe (réunion des Ministres des finances européens) s'était félicité des progrès faits par le gouvernement grec en matière de privatisations et des coupes budgétaires, notamment dans les domaines des pensions et des régimes salariaux. En récompense, ces messieurs daignaient consentir quelques petits gestes allégeant de manière minimale le montant de la dette (300 millions sur 320 milliards..) et un aussi minuscule allongement du délai de remboursement.

Patatras, une semaine plus tard, Jeroen Dijsselbloem, le patron de l'Eurogroupe fait marche arrière et annule cette mesure tout simplement parce que le gouvernement grec s'est permis de faire un modeste cadeau de fin d'année aux 1,6 millions de pensionnés grecs qui touchent moins de 850 euros par mois. La mesure consistait à relever leurs pensions de 25 à 79 euros par mois. Par ailleurs, une hausse prévue de la TVA fut également reportée et ce, selon les autorités d'Athènes, étant donné les bons résultats économiques enregistrés en 2016. « *Contravention flagrante des accords de politique budgétaire* » fut la raison évoquée par le fonctionnaire pour annuler les mesures annoncées le 5 décembre.

Presqu'en même temps, un rapport de la Cour des comptes européenne constatait l'impossibilité de « *...trouver trace de l'utilisation des dons et prêts versés à l'Ukraine dans le cadre du paquet de 11.2 milliards de dollars décidé en 2014* »; constat qui n'empêcha pas Donald Tusk, président de l'UE, de féliciter l'oligarque Porochenko pour « *les grandes réformes menées dans des conditions difficiles* » et de lui promettre encore 600 millions de dollars supplémentaires pour soutenir ces réformes. Édifiant visage de l'Europe. ■

¹ Source: "Ruptures" n° 61, décembre 2016. France

Chroniques syndicales

*Martin Willems,
secrétaire permanent CNE*

La concertation sociale est toujours bien vivante : elle a définitivement enterré le droit à l'interruption de carrière.

Le ministre du Travail Kris Peeters se réjouissait, ce mardi 20 décembre, que le dialogue social soit toujours bien vivant, à l'occasion d'un accord entre les interlocuteurs sociaux au niveau national sur le crédit-temps.

Cet accord prévoit la fin du droit au crédit-temps (c'est le nom de l'interruption de carrière dans le secteur privé) sans motif. Certes, en échange d'un allongement du droit au crédit-temps pour certains motifs de soin (soin à un parent malade, soin à un enfant), jusqu'à 51 mois au lieu de 36. L'accord prévoit aussi la « modernisation » du droit au crédit-temps, en permettant de le prendre à 1/10, soit un demi-jour par semaine. Jusqu'ici n'existait que le crédit-temps à 1/5, à mi-temps ou à temps plein. Le droit au crédit-temps de fin de carrière (à partir de 55 ans) reste inchangé.

Il est vrai que le crédit-temps sans motif ne donnait plus droit à un complément mensuel de l'ONEM, suite à une décision du gouvernement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

Était-ce une raison suffisante pour le supprimer ? Le crédit-temps sans motif, même sans allocation de l'ONEM, était bien pratique pour ceux qui voulaient s'essayer à une nouvelle profession (que ce soit comme indépendant ou chez un autre employeur), pour ceux qui voulaient passer un certain temps à l'étranger (apprendre une langue par exemple, accompagner un conjoint en mission professionnelle ou y suivre une formation), ou pour ceux qui voulaient faire pendant un certain temps autre chose de leur vie (restaurer une maison, travailler dans l'associatif, écrire un livre, se consacrer à une activité militante), tout en gardant la possibilité de revenir à leur travail ensuite. C'était bien pratique pour réaliser un projet personnel (ou aider celui d'un proche) : projet militant, projet

sportif, voyage, projet de tester autre chose. Ou tout simplement faire une pause, une vraie, pour par exemple éviter le trop-plein et le burn-out.

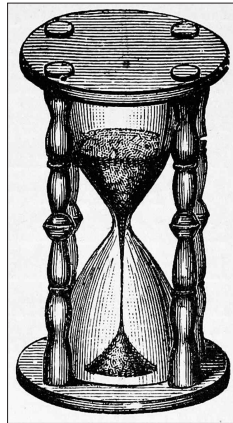
Le crédit-temps sans motif, c'est le droit de prendre du recul par rapport à son travail... et pouvoir le reprendre ensuite.

Privilégier le crédit-temps avec motif contre le crédit-temps sans motif, c'est se limiter à l'idée qu'il ne serait acceptable de faire une pause dans son travail que pour se consacrer à un proche en fin de vie, gravement malade ou à un enfant. C'est cantonner le droit de prendre de la distance seulement pour des raisons bien balisées, et par abnégation.

Non que nous voulions critiquer l'existence du crédit-temps avec motif ; c'est remarquable d'accompagner un proche gravement malade. Mais pourquoi refuser un crédit-temps sans motif, utile pour des projets plus directement émancipateurs, pour des circonstances qui ne relèvent pas de celles bien balisées par les interlocuteurs sociaux, ou des circonstances que je n'aurais tout simplement pas envie de justifier à mon employeur. Si je désirais interrompre ma carrière pendant 6 mois pour reprendre en main mon fils de 20 ans qui sombre dans la délinquance et la criminalité, je n'aurais pas nécessairement envie de l'exposer à mon employeur ; de toute manière ce motif n'est pas prévu dans la réglementation du crédit-temps.

Pourquoi donc les employeurs tenaient-ils tant à supprimer la possibilité d'un crédit-temps sans motif, alors qu'un travailleur en crédit-temps ne leur coûte plus rien en salaire (ou ne leur coûte qu'au prorata d'un crédit-temps à temps partiel) ? Au point de tout faire pour déconsidérer ce droit, à coup de renégatives faciles comme « il n'est pas normal qu'une entreprise doive s'adapter et

trouver des solutions pour remplacer un travailleur qui décide de faire le tour du monde pendant un an ». Sans doute la réponse est-elle dans le potentiel émancipateur du crédit-temps : pouvoir prendre du recul par rapport à son travail (et donc au rapport de soumission au travail et à l'employeur). Mais aussi sans doute dans de sordides considérations comptables. Les employeurs reviennent souvent avec le problème de devoir comptabiliser dans leurs registres des travailleurs inactifs et donc improductifs. Comme si cela plombait ces chiffres et donnait une mauvaise idée de leur productivité.



Interpellant est le mot d'appréciation du Ministre : « *le dialogue social est bien vivant* ». Une telle satisfaction pour si peu ? Que penseriez-vous si je vous disais que ma voiture fonctionne encore, mais uniquement au ralenti et en marche arrière ? D'évidence, si on se félicite ainsi d'un simple hoquet, c'est que le dialogue social est vraiment aux soins intensifs.

Des règles comptables, œillères du capitalisme financier

Aucun outil n'est neutre. Dans la gestion des entreprises, les règles comptables n'y font pas exception, bien au contraire. De plus en plus souvent sont opposées aux travailleurs et aux syndicalistes des contraintes comptables qui empêcheraient « par elles-mêmes » de mener une politique plus sociale.

Ces règles comptables ne découlent évidemment d'aucune contrainte naturelle ou physique. Ce sont des règles purement humaines, une manière normalisée de présenter les chiffres et le résultat des entreprises à destination des organismes financiers et des investisseurs potentiels : les banques et les actionnaires.

Les normes comptables ne sont pas définies par un processus démocratique, ni par une autorité publique soucieuse que

les intérêts de tous soient pris en compte. Les normes comptables internationales IFRS ont été établies par une fondation privée où siègent les cabinets d'audit et les plus grands établissements financiers.

Ce sont donc ces organismes financiers qui décident du prisme sous lequel ils examinent le fonctionnement des entreprises. Et ce prisme est évidemment fondamentalement idéologique. Les banques et investisseurs regardent ce qui les intéresse, et ce n'est pas la qualité des conditions de travail ou la satisfaction du personnel occupé, non plus la solidité à long terme et la pérennité de l'entreprise qui les intéressent, mais uniquement la valeur à laquelle ils pourraient vendre l'entreprise à l'instant présent.

On en arrive à des aberrations qui, même du point de vue de la rentabilité et de la pérennité de l'entreprise, sont déraisonnables. Deux exemples concrets.

Le « problème » des coûts fixes

Une règle de gestion est devenue dogme pour les mercenaires-gestionnaires de la foi capitaliste. La règle selon laquelle une entreprise devrait minimiser à tout prix ses coûts fixes, c'est-à-dire les coûts qui ne sont pas directement proportionnels à son chiffre d'affaire. Les coûts variables, eux, ne sont pas sujet au même dégoût. Reste à savoir ce qu'on doit classer dans les coûts fixes (et, par corollaire dans les coûts variables). Évidemment, la masse salariale, le coût des travailleurs sous contrat de travail, est considérée comme coût fixe, même si ces contrats ne sont que temporaires. Par contre, le coût des prestataires externes, qu'ils soient mis à disposition par une autre société ou qu'ils soient des prestataires indépendants sont, eux, des coûts considérés

comme variables. Et ce, même si les obligations financières pour se défaire d'un prestataire sont comparables à celles d'un travailleur sous contrat.

Des travailleurs en location

Quelle conséquence ? Les entreprises privilégient le recours aux prestataires externes ou à des travailleurs sous statut indépendant plutôt qu'à des travailleurs sous contrat. Et ce, même si ces travailleurs leur coûtent beaucoup plus cher à moyen terme. Résultat des courses : on privilégie les contrats précaires, la sous-traitance et les relations « triangulaires » (entre un travailleur, un « donneur d'ordre » et son employeur avec lequel il n'a qu'une relation purement administrative). On crée aussi tout un business d'intermédiaires, dont le seul rôle est d'engager des travailleurs et de les mettre à disposition d'un client, en prenant leur marge au passage. Et ce bien que la mise à disposition soit interdite par la loi belge. Il s'agit ni plus ni moins d'une forme de proxénétisme. Alors que les patrons répètent à l'envi que les travailleurs leur coûtent cher, ils n'ont rien à redire à payer plus que le coût réel du travailleur en donnant une marge à des intermédiaires inutiles et qui faussent la relation de travail.

Cela revient à faire avec les travailleurs ce qu'on fait aussi avec les immeubles de l'entreprise. Plutôt qu'investir à long terme, on préfère vendre les bâtiments pour les relouer ensuite. C'est évidemment plus cher à moyen et long terme. Mais sur le plan comptable, on pourra présenter une entreprise « flexible » et sans attaches, valorisable en cash du jour au lendemain.

Des malades de longue durée qui font tache dans les chiffres

Lorsqu'un travailleur est considéré comme un malade de longue durée, après un mois d'absence il ne coûte plus rien à son employeur. Certes, l'employeur doit pouvoir trouver comment s'organiser sans ce travailleur, voire le remplacer. Mais que ce travailleur soit absent 3 ou 30 mois ne fait pas vraiment de différence. Régulièrement, lors de restructurations, nous demandons aux employeurs de ne pas licencier de malades de longue durée. Puisqu'ils ne coûtent rien, qu'ils ne sont plus dans l'organisation du travail, leur licenciement ne sert à rien, sinon à leur créer des ennuis supplémentaires. Et pourtant de nombreux employeurs tiennent à licencier ces travailleurs. Pourquoi ? Parce qu'ils sont toujours comptabilisés dans les effectifs, même si leur contrat de travail est suspendu. Selon les règles comptables, ils sont toujours un passif social et diminuent la productivité par tête. Les règles de gestion les considèrent comme des boulets pour l'entreprise, alors qu'objectivement ils n'handicapent aucunement ses résultats.

Des travailleurs à valeur négative

Les règles comptables actuelles, taillées par un capitalisme purement financier, ne tiennent compte que de la « valeur instantanée » d'une entreprise. L'ancienneté et l'expérience des travailleurs, la qualité de leurs conditions de travail, ne sont aucunement valorisées alors qu'elles sont fondamentales pour la pérennité de l'entreprise. Au contraire, plus les travailleurs ont des contrats stables et une grande ancienneté, plus ils sont considérés comme un fardeau insupportable et comptabilisés en négatif dans la valeur de l'entreprise. La comptabilité hait et dévalorise les travailleurs. Ces règles sont le reflet d'un système qui méprise ses fondations et n'a pas d'avenir. ■

Vous êtes intéressé par l'histoire du communisme en Belgique ? Vous avez des archives relatives au mouvement ouvrier et ne savez qu'en faire ?

Les **ARCHIVES COMMUNISTES** (CARCoB asbl) sont là pour vous répondre.

Depuis 1996, le CARCoB accueille chercheurs, étudiants ou passionnés et leur ouvre ses 2 kms de collections.

Contactez-nous :

CARCoB, 33, r. de la Caserne,

B-1000 Bruxelles,

Tél.: 02 513 61 99

carcob@skynet.be

<http://www.carcob.eu>

Heures d'ouverture (sur rendez-vous) :
du lundi au samedi, de 10 à 16 heures.

La privatisation de la Sécurité Sociale avance à toute vitesse !

Freddy Visconti

Sous le prétexte de rationaliser les structures de gestion des soins de santé, la Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block est en train de saccager les soins de santé et de mettre en place un processus qui devrait aboutir à la privatisation de la Sécurité Sociale. A la vitesse où le gouvernement prend des mesures, on peut dire sans se tromper que d'ici 2019 (élections fédérales) la tâche sera terminée. Pour ce faire, la Ministre frappe tous azimuts en utilisant un slogan passablement racoleur : rationalisation des soins de santé et économies.

Modification des modalités du financement du Fonds amiante

Depuis quelques années, l'augmentation des réserves (atteignant actuellement 80 millions d'euros) tracassent les responsables politiques et économiques. C'est vrai quoi, gaspiller de l'argent pour de futurs malades ! Ca ne va pas non ? L'incomparable duo Maggie De Block et Willy Borsu vont régler le problème. Désormais, le financement du fonds se fera à posteriori au lieu de se faire anticipativement. Pour les années 2017 à 2019, les Ministres proposeront une solution de financement transitoire qui permette de stabiliser les réserves, le but étant de réformer structurellement le financement, à partir de 2020.

Connaissant le goût de l'Europe pour les réformes structurelles antisociales, on peut avoir les plus grandes inquiétudes

pour les malades de l'amiante. D'autant plus que la latence (délai de survenance) du cancer de l'amiante (mésothéliome) est longue et que leur nombre est en augmentation constante depuis plusieurs années.

Les médicaments de plus en plus chers

Quelques exemples parmi tant d'autres: demain, les 400 000 personnes atteintes d'ostéoporose vont devoir payer leurs médicaments cinq à six fois plus cher. Bien fait pour ces profiteurs de malades ! Le Pantoprazole (un antiacide gastrique) est utilisé par plus d'un million de personnes : son prix va passer de 9 à 18 euros. Le prix des antibiotiques devra aussi augmenter selon la Ministre pour en « limiter la consommation », il faut pourtant une ordonnance médicale pour en obtenir ! Qui est responsable dans ce cas ? Jusqu'à présent, les antibiotiques étaient repris dans la catégorie de remboursement B, réservée aux « spécialités pharmaceutiques importantes sur le plan thérapeutique ». Ils passent maintenant dans la catégorie C qui reprend « les médicaments destinés au traitement symptomatique ». Astuce : Les médicaments de la catégorie C sont moins remboursés que ceux de la B. La différence pour le patient sera du simple au double. L'Augmentin, l'antibiotique le plus prescrit, coûtera bientôt 8,60 euros au lieu de 3,50 ! Si un médecin prescrit un antibiotique mais que le malade doit s'en passer par manque d'argent ? Dans quel monde de fous vivons-nous ?

La révision du Maximum à Facturer (*Le MAF a pour but d'offrir à chaque famille la garantie de ne pas dépenser plus qu'un montant plafonné de frais en soins de santé. Si les frais médicaux atteignent ce montant maximum au cours de l'année, le remboursement de ce dépassement est intégral.*) La révision du MAF aggravera encore ces mesures. La mutualité Solidaritis en dénonce l'impact sur les personnes les plus fragiles, dont les bénéficiaires du statut BIM (les minimexés, les invalides et certains chômeurs ou pensionnés à faibles revenus).

500% d'augmentation

Des sprays nasaux essentiels (anti-inflammatoires contenant des corticostéroïdes) : *Avamys, Flixonase Aqua, Nasonex, Mometasone EG, Mometasone Cipla, Mometasone Sandoz et Mometasone Teva* ne seront plus remboursés à partir du 1^{er} janvier 2017. Ils seront disponibles en vente libre. Les prix pour les patients varieront de 1,71€ à 9,49€ ou de 3,66€ à 15,04€ soit une augmentation de 400 à 500%. Question inflation, c'est mieux que dans l'Allemagne des années 30. Cette mesure devrait rapporter 15,3 millions d'euros au budget de l'État en 2017 (une paille), tout en allant à l'encontre de la santé des patients.

« Certains patients risquent de ne plus se soigner et leur problème de santé va s'aggraver... , avec des interventions chirurgicales à la clé. La sécurité sociale n'y gagnera pas. On risque aussi, avec cette mesure, que les personnes qui ont des problèmes chroniques d'allergies ou de sinusites et qui auraient besoin d'un traitement au long cours avec des corticoïdes se replient, en raison du prix augmenté de ces derniers, sur les vasoconstricteurs locaux quand ils ont vraiment le nez bouché. En faisant cela à répétition, ils risquent d'abîmer leurs muqueuses et d'avoir une rhinite médicamenteuse. »

Les « visites » à l'hôpital deviennent de plus en plus chères

Déjà en 2013, sous le gouvernement Di Rupo, des mesures avaient été prises. Le correctif budgétaire a amputé de 51 millions d'euros supplémentaires le budget des soins de santé : en baissant les forfaits de remboursement des analyses biologiques (analyses de sang, urine, biopsie, etc.), en diminuant le forfait médicaments, en baissant le financement de la logistique au sein des hôpitaux, en supprimant tout remboursement pour les électrocardiogrammes.

¹ La Libre Belgique 04-11-2016

² Dr. Christophe Levaux, directeur général médical du CHRH

Ces attaques contre les hôpitaux nuisent non seulement à l'accessibilité aux soins (nombre de lits) mais aussi à l'emploi. Dans le secteur hospitalier, les coûts en personnel représentent 65 à 70% du budget.

Aujourd'hui, on ne sait plus ni compresser ni réduire les frais. Pour trouver l'équilibre budgétaire, les hôpitaux devront supprimer des emplois. Le système de financement influence directement l'organisation du travail et en conséquence la charge de travail. Les normes financières priment sur les normes qualitatives et de conditions de travail. Par exemple, les notions de « lits justifiés » et de « durée de séjour » imposent une rotation des malades plus grande et donc une baisse de la qualité de prise en charge des patients en même temps qu'une augmentation de la charge de travail du personnel. « *Les investissements hospitaliers, dans la pierre comme dans les équipements, sont indispensables, [...] Un hôpital qui n'investit pas pendant cinq ans, court à la catastrophe [...] Encore faut-il que la situation financière permette d'investir* »².

En effet, certains appareils d'examen peuvent coûter jusqu'à 80 millions d'euros ! Mais si un hôpital ne peut suivre le niveau pour son équipement technique, la concurrence entre le secteur public et le privé fera que des patients voudront changer d'hôpital (ils iront vers le mieux équipé... enfin, ceux qui en auront les moyens).

Maggie De Block veut créer 25 grands réseaux hospitaliers

Le juriste spécialisé en droit médical, Henri Anrys attire notre attention sur le fait que le plan est présenté comme un des leviers d'économies urgentes de 92 millions d'euros en 2017. Pour se faire, il est prévu de réduire notamment la surcapacité en lits. Un hôpital, un service dont la fréquentation sera jugée trop faible sera supprimé. Sont dans le collimateur des hôpitaux de proximité, des maternités, des services de pédiatrie (récemment celui de l'hôpital de Lobbes). Ces fermetures augmenteront les déplacements pour les malades et la fréquentation d'hôpitaux plus importants, déjà très fréquentés.

La réduction des services des urgences augmentera aussi les déplacements, les attentes et le travail du personnel (avec le risque d'issues fatales !). Avec cette mesure, on espère envoyer une partie des patients vers les généralistes, trop peu nombreux dans certaines régions. Une logique de profit impossible à accepter. L'équation est simple : pour des raisons strictement budgétaires, la Ministre de la maladie prend des mesures qui vont aggraver l'état de santé des Belges non riches. Pour se soigner, il faudra de l'argent, beaucoup d'argent ou prendre une assurance hospitalisation ou soins de santé qui coûtera de plus en plus cher. Phénomène inévitable dû à l'appât du gain des assurances privées dans un contexte où la demande va grandir de plus en plus. La

Ministre De Block, en parfaite représentante du gouvernement et des Institutions européennes, nous enfonce dans un système de soins de santé à l'américaine. Sans trop nous tromper, nous pouvons dire que d'ici fin 2019, le « travail » sera terminé. La privatisation de la Sécurité Sociale sera effective.

Maggie passe à la vitesse supérieure, bientôt l'hallali !

L'idée d'un abandon de la gestion paritaire des soins de santé est sur la table. Maggie De Block tempère : « *quelle que soit l'option finale, la concertation sociale, paritaire et médico-sociale devra toujours être respectée* ». Ben tiens, tu nous prends pour des « bleus » Maggie ? Une fois la mesure mise en place, il sera facile d'évacuer les gêneurs.

Il est plus que temps de se réveiller. Il y a déjà plus de deux ans que la « théorie des dominos » est en cours dans les soins de santé, il faut impérativement enrayer la machine infernale. Ce dernier avertissement est sévère, si on laisse faire nous allons très bientôt nous réveiller dans un monde à l'américaine. Des millions de gens seront jetés dans la pauvreté. La santé, ça peut coûter cher. Les responsables syndicaux, des mutualités, d'innombrables associations devraient s'unir et lancer un large mouvement de résistance contre ces politiques antisociales susceptibles de créer les conditions pour une grève générale qui mettrait le gouvernement en grande difficulté. ■

Jusqu'à quand devrions-nous endurer ce gouvernement ?

N'avons-nous vraiment que le choix de nous résigner à supporter ce gouvernement qui sur le plan national ne cesse de démanteler toutes les avancées sociales, celles-là même que les luttes populaires, les luttes des travailleurs, ont acquises au prix de durs sacrifices ? Certes une certaine démoralisation voit le jour, on peut s'en rendre compte en comparant les dimensions des grandes manifestations successives contre l'austérité du fait que l'unité et la clarté vindicative n'est pas la première caractéristique du mouvement syndical ! Raison de plus pour élargir les forces de résistance et créer les conditions, sur le plan social, d'une offensive conduisant à l'organisation d'une grève générale de manière à bloquer ce gouvernement et ses mesures antisociales à répétition.

Il faut aussi élargir, sur le plan politique, l'audience d'un message de révolte que porte aussi le Parti Communiste. « *Si le PS et Ecolo remettent en cause les traités d'austérité européens et qu'ils sont prêts à en sortir, on pourra discuter* », disait Raoul Hedebouw, porte-parole du PTB. Voilà aussi un terrain à investir ; convaincre les parties saines de ces mouvements politiques de s'associer au projet de sortir une fois pour toutes ce pays des griffes de cette droite radicalement antisociale.

FV

Fidel ou le défi à la mondialisation capitaliste

(Souvenirs personnels - Première partie)

François Houtart *

Nous sommes honorés de vous présenter le premier d'une série de trois articles que François Houtart, fin connaisseur de l'expérience cubaine, a rédigés pour notre journal à l'occasion du décès de Fidel Castro. Dans ces textes, l'auteur, qui a rencontré à plusieurs reprises le dirigeant cubain, nous fait part de son regard sur l'expérience cubaine dans le cadre des évolutions du monde d'aujourd'hui.

Il est difficile de répondre à une demande de souvenirs personnels à propos d'une personnalité comme Fidel, sans tomber dans le défaut de parler plus de soi que du personnage. Cependant, c'est le défi que j'ai accepté. Mon premier contact avec Cuba date d'avant la révolution, en mars 1953, lors d'un congrès de la JOC. Après 1959, je me suis rendu dans l'île plus de 50 fois, rencontrant Fidel à une dizaine d'occasions. L'ordre chronologique sera suivi, accompagné de réflexions sur le contexte général.

- La sociologie de la religion

En 1986 au début du dégel idéologique, après une période de lourde présence soviétique, quelques intellectuels marxistes persuadèrent les autorités politiques de l'importance pour les cadres du parti, d'une réflexion sociologique sur la religion. En effet, en contact avec les chrétiens actifs dans les mouvements révolutionnaires de l'Amérique centrale et avec les théologiens de la libération, ils ne pouvaient accepter que la ligne officielle soit de considérer la

religion uniquement comme l'opium du peuple. Pendant 15 jours, ma collègue Geneviève Lemerminier et moi-même, impartirent cet enseignement, pour



Fidel (avec la cravate), 20 ans, écoute un dirigeant progressiste

arriver à la conclusion que dans bien des cas, la religion était un calmant contre les révoltes populaires, mais qu'elle pouvait aussi constituer une motivation éthique pour un engagement révolutionnaire.

Le cours fut enregistré et publié en un volume que j'eus l'occasion de donner à Fidel. « En effet, me dit-il, il faut que je me remette à jour dans ce domaine ». Peu avant, il avait accordé une longue interview à Frei Betto, le dominicain brésilien, qui la publia sous le titre de *Fidel et la Religion*, ouvrage qui à Cuba fut vendu à plus d'un million d'exemplaires. L'année suivant le cours, le Congrès du parti supprima les articles de son règlement écartant les croyants de toute affiliation.

Cette succession de faits se déroulèrent à la moitié des années 80, quand s'amorçait déjà le déclin de l'Union soviétique. Après la crise des missiles de 1962, sa présence à Cuba s'était avérée très

importante. Garantie que les États-Unis n'envahiraient pas l'île, soutien économique du pays intégré dans le COMECON, l'URSS était un pilier essentiel pour la survie du pays. Cela explique son influence politique et idéologique : réorientation de l'économie et prolongation de la monoculture du sucre pour l'approvisionnement des pays socialistes ; formation d'une bureaucratie d'État sur le modèle de la nomenklatura soviétique ; manuels scolaires traduits du russe ; « période grise » pour les intellectuels cubains ; chercheurs écartés de centres d'étude du parti ; suppression du groupe et de la revue

Pensée critique ; alignement sur l'URSS lors de son intervention à Prague, etc. Ce fut probablement le prix à payer pour ne pas disparaître comme société socialiste dans un océan capitaliste, à moins de 200 km des côtes des États-Unis. Cependant, jamais il n'y eut de vassalisation complète, au point que les soviétiques pensèrent un moment se défaire de Fidel. L'esprit de José Martí, philosophe et écrivain cubain de la fin du XIX^e siècle, tué dans la guerre d'indépendance contre les Espagnols, vivait toujours au sein d'un peuple épris de sa souveraineté.



Aux arrêts après l'assaut de la caserne Moncada

* Professeur émérite de l'UCL, fondateur du Centre Tricontinental (CETRI), vice-président du Forum mondial des Alternatives et professeur à l'Institut national des Hautes Etudes à Quito.



Menotté vers la prison

- Le terrorisme

Dans les années 90, le terrorisme était à l'ordre du jour. Fidel convoqua une réunion sur le sujet. J'arrivai le soir de la première journée et me rendis compte de la confusion existante sur le concept. Comme je devais prendre la parole le matin suivant, en plénière, je passai presque toute la nuit à travailler sur la notion de terrorisme. En arrivant dans la salle du palais des Congrès, je fus invité à prendre un café à l'arrière de la scène. Fidel arriva aussi et me dit : « Le terrorisme est inacceptable, de quelque camp que ce soit, les Palestiniens ou les Tchéchènes. Je pense pouvoir dire que durant la campagne qui nous mena de la Sierra Maestra jusqu'à La Havane, jamais nous n'avons tué un civil ». Cela correspondait avec la position que j'allais défendre et me rassura. À la fin du séminaire, avec un petit groupe, dont Abel Prieto, le ministre de la culture, lors d'un dîner avec Fidel, qui dura jusqu'aux petites heures du jour suivant, nous rédigeâmes un texte, incluant notamment la notion de terrorisme d'État, qui brillait par son absence dans la définition des Nations Unies.

En effet, l'adversaire fondamental restait les États-Unis, surtout depuis la nationalisation des entreprises sucrières et des raffineries pétrolières. La riposte ne s'était pas fait attendre : un embargo économique qui au cours des 50 dernières années, coûta au pays plus de 750 milliards de dollars et dont les conséquences infiltrèrent tous les secteurs de la vie sociale et individuelle : arrêt de nombreuses importations, amendes gigantesques à des entreprises ou banques étrangères ne respectant pas les

normes américaines, difficultés d'accès à l'internet (monopole d'entreprises du Nord), jusqu'à la confiscation de prix scientifiques attribués à des Cubains. Accompagnait ces mesures une intense activité idéologique : financement des radios de l'opposition de Miami (radio Marti) inondant le pays de programmes anti-gouvernementaux, des dizaines de millions de dollars accordés

chaque année, officiellement par le Congrès ou secrètement par les agences de renseignement, aux opposants au régime, à l'extérieur ou à l'intérieur.

À cela s'ajoutèrent les actions violentes : épandages de produits chimiques pour détruire des récoltes, actes terroristes dans des hôtels de l'île, bombardement des ports, explosion en plein vol d'un avion de ligne, tentative d'invasion (la baie des Cochons), le tout ayant coûté la vie à plus de 3000 Cubains au cours des vingt premières années de la révolution et finalement, des dizaines de tentatives d'assassinat de Fidel, déjouées par les services secrets du pays. S'il est vrai qu'à Cuba, une île, il y a une tendance à développer des théories du complot, il n'en reste pas moins que l'on ne lutte pas contre l'impérialisme, avec des spray anti-moustiques ! Le rôle de l'armée se vit renforcé et une fois de plus ce fut un « socialisme de guerre » qui dut s'installer.

- La visite du pape Jean Paul II

Durant la visite pontificale, le gouvernement invita un groupe de 4 personnes pour suivre l'événement : dont Frei Betto et moi-même. Le jour après le départ du pape, Fidel nous convoqua pour un dîner avec l'ensemble de son staff : vice-président, premier ministre, secrétaire personnel, responsables des secteurs des religions, de l'Amérique latine, de la pensée politique. Il était visiblement satisfait :

« Visite de plusieurs jours, discours du pape transmis en direct par tous les moyens de communication, des centaines de milliers de personnes sur les places, plus de 3000 journalistes, un service d'ordre non-armé (pas un révolver) et tout se passa sans incident » disait-il.

Quelques jours au paravent, il avait passé 4 heures à la télévision, expliquant le but de la visite et son admiration pour Jean Paul II, un homme sportif, courageux, moderne, de grandes connaissances et d'une conviction profonde. « Mais, dit-il, il est anticommuniste. Nous devons essayer de comprendre pourquoi ? Le communisme en Pologne n'est pas surgi du peuple, mais il a été imposé de l'extérieur. Par ailleurs, l'Église catholique fut au cours de l'histoire le rempart de l'identité nationale contre les Suédois, les Prussiens, les Russes. Malgré son attitude, nous avons invité le pape et il



Avec le Che en exil au Mexique

pourra s'exprimer comme il l'entend. Si cela ne vous plait pas, ne réagissez pas, car il est notre hôte et si des responsables révolutionnaires sont présents lors de cérémonies, ne les applaudissez pas, car ce sont des actes religieux. Pour ma part, je serai présent à la messe sur la place de la Révolution à La Havane. »

Après son introduction au débat, lors du dîner, Fidel adopta un ton plus agressif, à propos de l'incident verbal provoqué par l'archevêque de Santiago, qui en présentant le pape, en profita pour attaquer le régime. Ce n'était pas son opinion qui irritait Fidel, car elle était bien connue, sinon le fait du non-respect de l'accord conclu avec la conférence épiscopale, après une consultation mutuelle de 8 heures, pour établir tous les détails de la visite et qui



Avec le Président égyptien Gamal Abdul Nasser

précisa qu'aucun incident ne serait provoqué, ni d'une part, ni de l'autre. Pour lui, il s'agissait d'un manque d'éthique, qu'il attribuait à un accord au sein de la conférence épiscopale.

À ce moment, j'intervins : « Commandant, il n'est pas certain du tout qu'il s'agisse d'une répartition des tâches au sein de l'épiscopat. L'Église catholique ne fonctionne pas comme le Parti communiste. Chaque évêque est autonome dans son diocèse ». Le dîner se prolongea jusqu'à deux heures du matin. Le lendemain, je pris contact avec le père Carlos Manuel de Cespedes, un de mes anciens étudiants et pendant longtemps secrétaire de la conférence épiscopale. Il me confirma que l'initiative de l'évêque de

encycliques des trois derniers papes). Il en fit l'éloge, au point que Giulio Girardi et moi-même intervenant pour souligner certaines faiblesses, notamment dans l'analyse des sociétés en termes de strates et non de classes et indiquer la nécessité d'une autre démarche, celle de la théologie de la libération.

- Les réunions sur la mondialisation de l'économie

À plusieurs reprises, entre 1990 et 2000 Fidel participa aux réunions convoquées par l'Association des Économistes cubains, sur le sujet. Invités à ces assises, rien moins que la Banque mondiale, le FMI, les prix Nobel de l'économie, jusqu'à l'auteur de la formule : « consensus de

Santiago avait été purement personnelle et que le cardinal Jaime Ortega en était fort contrarié. Je transmis cette information au secrétariat de Fidel.

Durant le repas, Fidel aborda le thème de la doctrine sociale de l'Église (en sortant, il me montra sur son bureau la pile de documents qu'il avait consultés sur le sujet, notamment les

Washington ». Plate-forme inattendue pour la logique néolibérale ! Inutile de dire que ces thèses étaient soumises à de dures critiques. Je fis plusieurs exposés pour défendre l'idée d'un nouveau paradigme post-capitaliste : le Bien Commun de l'Humanité face à la crise systémique du capitalisme. Fidel clôturait les débats, par un discours de plusieurs heures jusque tard dans la nuit. Au cours des autres soirées, tous dansaient la salsa sans arrière-pensées.

Cependant, Fidel a toujours été implacable avec ceux qui, de l'intérieur ou de l'extérieur mettaient en danger le processus révolutionnaire, c'est-à-dire le projet d'une société plus juste, la reconnaissance politique du droit de tous à la vie, à la santé, à l'éducation, à la culture, au sport ; la transformation des valeurs sociales vers une solidarité réelle opposée à l'individualisme et à l'appât de la consommation. Beaucoup d'obstacles caractérisèrent ce parcours : la pauvreté du pays ; sa bourgeoisie parasitaire, qui heureusement quitta massivement le pays ; l'embargo économique ; la rigidité d'une économie d'État trop exclusive ; fin des années 70, un début de narcotraffic ; plus tard, la chute de l'URSS, entraînant une période d'austérité extrême ; la fragilité du Venezuela qui avait organisé via l'ALBA, une solidarité économique ; sans parler d'une opposition interne en bonne partie financée par les États-Unis et une réaction autoritaire parfois excessive. ■

Une journée très particulière

Avril 1948 à Bogotá, Fidel Castro, le général Marshall

Vladimir Caller *

Ce 9 avril 1948, Fidel Castro avait rendez-vous à 14h précises avec Jorge Eliecer Gaitán dans son cabinet d'avocat au centre de Bogotá. Ce dernier était alors candidat à la présidence colombienne et tout indiquait qu'il avait de grandes chances d'emporter les élections. Le jeune Cubain, 22 ans à ce moment, avait entendu parler de Gaitán lors d'un procès retentissant au cours duquel il avait défendu les ouvriers agricoles de la multinationale américaine « United Fruit Company (UFC) », victimes de la sanglante répression de l'armée colom-

bienne qui causa – selon l'Ambassade américaine d'alors – la mort d'au moins mille ouvriers. Ces ouvriers avaient comme revendication principale l'abolition du système de paie via des « bons d'achat » valables uniquement dans les magasins propriétés de l'UFC et où ils devaient consommer des produits américains rapportés par les bateaux de la compagnie au retour des livraisons de bananes en territoire américain. Gabriel Garcia Marquez décrit cet épisode dans son fameux roman « *Cent ans de solitude* ».

Le début d'un demi-siècle de guerre

Le rendez-vous entre l'étudiant en droit et l'avocat n'eut pas lieu parce que ce dernier fut assassiné une demi-heure avant l'heure fixée ; Castro se trouva alors immergé non seulement dans l'énorme tourbillon populaire provoqué par cet assassinat mais aussi, et peut-être surtout, confronté à la violence comme résultante des revendications sociales en Amérique latine. La colère populaire, en particulier paysanne, ne fit que grandir d'autant plus que le gouver-



Fidel à Bogota

nement conservateur ne montra pas le moindre enthousiasme – et pour cause – pour découvrir les commanditaires du crime. Plus d'un demi-siècle de guerre – dont l'acte de clôture est en cours de négociation ces jours-ci, entre les Farc et le gouvernement colombien – a commencé ce jour-là.

Mais il y avait un autre visiteur d'importance au même moment à Bogota et ce, pour des motivations bien différentes. Il s'agissait du Général américain Georges Marshall (celui dont le fameux plan porte le nom) qui était venu en Colombie pour présider la IX^e Conférence Panaméricaine, événement destiné à renforcer la concertation, plus exactement, le contrôle des forces armées



Fidel jeune avocat

jeune Fidel. Le vétéran général américain et le jeune étudiant cubain furent sûrement très marqués par cette journée du 9 avril, connue comme « El bogotazo », au cours de laquelle on estime que plus de 3.000 personnes périrent dans les affrontements qui suivirent l'assassinat du populaire tribun Jorge Eliecer Gaitán. Un autre invité surprise de cette journée, décidément assez spéciale, était un jeune journaliste qui prenait un café pas très loin du lieu du crime. Il s'appelait Gabriel Garcia Marquez.

Une vaine quête des voies juridiques

Quant au Cubain, malgré ces rencontres avec la violence tant dans sa tentative de débarquement en République dominicaine que lors du Bogotazo, devenu docteur en droit de l'Université de la Havane, il voulait encore croire dans les normes de vie institutionnelles et démocratiques. Même peut-être à l'excès et ce, loin de l'image univoque du guérillero, tel qu'il est connu médiatiquement. Très peu connu est le fait que le choix des armes qui fut le sien en 1956, fut le résultat et la réponse à une longue quête idéaliste, voire naïve, des voies juridiques. En effet, témoin du coup d'Etat militaire du colonel Batista contre le régime constitutionnel du Président

latino-américaines par les États-Unis. Un des faits qui avait éveillé ce besoin avait été la tentative de débarquement, l'année précédente, en République dominicaine, d'un groupe de combattants cherchant à débarrasser ce pays du fameux dictateur Trujillo, personnage du roman de Vargas Llosa « *La Fête au bouc* » ; parmi ces combattants, le très

Carlos Prio Socarras en 1953, il s'est souvenu que la Constitution du pays consacrait, comme une de ses valeurs suprêmes, le respect de la souveraineté populaire. Pas très compliqué alors, pour ce jeune avocat de rédiger une requête en bonne et due forme adressée au Président de la Cour Suprême de Cuba lui enjoignant de prendre les mesures appropriées non seulement pour remettre en place le Président illégalement déchu mais, surtout, pour faire peser tout le poids de la loi sur l'auteur du délit contre la Constitution.

La réponse de la Cour ne tarda pas et la sentence tomba sur le plaignant, Castro lui-même, arrêté et condamné par la justice cubaine d'alors pour « outrage à l'autorité ». Ainsi, sa première guérilla fut-elle de papier. C'est après avoir compris que les portes de la loi étaient fer-



Fidel et le Che en 1962

mées qu'il organisa avec une bande de camarades l'attaque de la caserne Moncada et ce n'est que plus tard qu'il partit à la montagne avec le Che.

Comprendre un parcours politique, plus encore, chercher à porter jugement sur lui réclame la connaissance d'un minimum de faits qui façonnent d'une manière ou d'une autre, la personnalité du sujet de ce parcours. Si quelque chose particularise celui du dirigeant cubain c'est le fait qu'il a été, dans une large mesure, le produit des réponses aux questions qu'il croyait indispensable de poser, à partir de son idée du devoir, en lien avec l'époque qui fut la sienne. ■

* Texte paru initialement sous forme de carte blanche dans le journal *Le Soir*

Camarades, je demande la parole ! *

Martin Willems

Où en est le syndicalisme aujourd'hui ? Voilà le fil rouge de ce livre, qui analyse en profondeur la situation syndicale en France et la complète avec des contributions sur l'Europe, le syndicalisme international et la situation syndicale en Italie, aux États-Unis, en Argentine, au Brésil et au Portugal.

En France, c'est l'exemple de la CGT, de ses luttes internes et de ses atermoiements historiques entre un syndicalisme de classe et de lutte et un syndicalisme de réformes et d'accompagnement (appelé aussi syndicalisme de rassemblement), qui démontre l'impasse de ce dernier.

Le chapitre sur le leurre de l'Europe sociale est percutant. Par une analyse des textes successifs, il est démontré que la construction européenne n'a toujours répondu qu'aux besoins des capitalistes, tant de l'Europe que du reste du monde. L'Union Européenne n'est qu'un carcan, chaque fois plus renforcé, pour interdire aux États tout autre choix de société que l'austérité, le capitalisme, le dé-tricotage des protections sociales, la fin des services publics, la mondialisation et l'OTAN. Plus de sécurité pour le capital, moins pour les travailleurs. Avec

une conclusion simple : pour se libérer de ce carcan, il faut sortir impérativement du traité de Lisbonne et du TSCG, sortir de l'Euro, sortir de l'OTAN et... sortir du capitalisme.

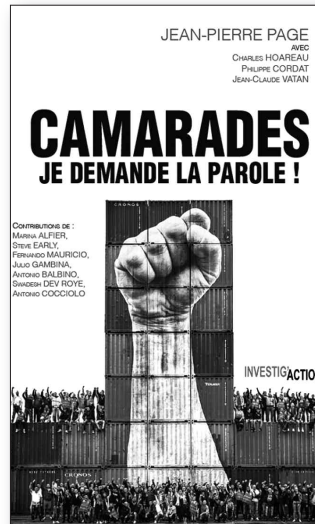
Quant au syndicalisme international, il est grand temps de le rénover. On peut reprocher aux syndicats une certaine incapacité à réfléchir globalement les enjeux. Une vision étroite et nationale des problèmes des travailleurs, oubliant la dimension mondiale de l'expansion du capital. Le syndicalisme réformiste reste cramponné à ses positions antérieures, au risque de jouer le jeu du patronat international qui monte les travailleurs d'un pays contre ceux des autres. Certaines institutions, comme la CES et la CSI sont de purs appendices des structures capitalistes et une camisole de plus empêchant de penser. Selon elles, le syndicalisme international imposerait le rassemblement sur un plus petit dénominateur commun, et donc... l'acceptation du capitalisme. Le

maître-mot doit rester le principe de la solidarité internationaliste et le refus de la logique de l'interventionnisme impérialiste. Avant d'agir chez les autres, il faut agir chez soi. Penser global, agir local.

Partout dans le monde, à tous les niveaux, on peut tirer la même conclusion. Se limiter à négocier le « raisonnable », sans s'extraire du carcan idéologique qui a été installé par et pour les intérêts du capital (mondialisation marchande, austérité, liberté de circulation des capitaux,...) ne permet

que d'aller de capitulation en capitulation. La vigueur de la mobilisation sociale au printemps 2016, en France, mais aussi les luttes qui se déroulent dans d'autres pays, démontrent que de grands bouleversements sociaux sont encore possibles lorsqu'on adopte pour perspective de sortir du modèle capitaliste. ■

* De Jean-Pierre PAGE avec d'autres contributeurs; Editions Investig'Action, Bruxelles www.investigaction.net



V^e Congrès du Parti de la Gauche Européenne

Le cinquième congrès du Parti de la gauche européenne (PGE), dont le slogan était « Construire des alliances pour une Europe de la Solidarité » s'est tenu à Berlin les 16,17 et 18 décembre dernier. Le PGE, créé en 2004, est un parti qui groupe une trentaine de partis situés à la gauche de la social-démocratie et des partis écologistes. Parmi eux, des partis communistes dont le Parti Communiste Wallonie-Bruxelles qui en est membre à part entière. Ce congrès a élu Gregor Gysi du parti allemand Die Linke comme président en remplacement de Pierre Laurent,

secrétaire national du PCF. Huit nouvelles formations ont adhéré au PGE dont, pour la Belgique, le mouvement VEGA.

Le PGE refuse frontalement les politiques d'austérité et les méfaits du capitalisme financier. Il estime possible et nécessaire de réformer radicalement l'Union européenne et de lui donner une orientation résolument progressiste. Dans ce but, le PGE agit pour contribuer à créer un rapport de forces utile au mouvement social européen. Le Congrès, sur proposition de divers partis dont le nôtre a proposé que

la lutte contre l'OTAN et les politiques militaristes soit renforcée et d'agir en faveur d'un grand mouvement de la paix en Europe. La discussion sur la sortie de l'Euro proposée par notre Parti reste une question ouverte au sein du PGE. Le Congrès a également décidé d'organiser chaque année un forum européen des alternatives afin d'unifier les multiples initiatives qui voient le jour sur le continent. ■

Plus d'informations:
<http://www.european-left.org/fr>

L'ogre exécutif

Sophie Willaerts

Avec le recul, je me rappelle que j'avais été étonnée de voir de plus en plus souvent dans les manifestations sociales un nouveau public : celui de juges, du moins les plus progressistes d'entre eux. Et pourtant le troisième pouvoir, celui de la Justice, n'a pas bonne presse parmi les syndicalistes et les contestataires. Le rôle de la Justice n'est-il pas de garantir le respect et le maintien du Droit, qui n'est que l'état d'un rapport de forces social ? C'est donc un rôle essentiellement conservateur, contraire au progrès de l'ordre social.

Aujourd'hui, des juges s'inquiètent et s'indignent que le troisième pouvoir soit étouffé par le pouvoir exécutif, que ce soit par des coupes budgétaires qui mettent son fonctionnement en péril ou par des évolutions internationales qui visent à protéger les grands intérêts capitalistes du pouvoir des juges (comme les tribunaux arbitraux dans les derniers traités de libre-échange). Après tout, le refus de la séparation des pouvoirs et la mise au pas des pouvoirs législatif et judiciaire par le pouvoir exécutif est la marque des régimes totalitaires.

La mise au pas du pouvoir législatif est patente. Ce pouvoir a totalement perdu l'initiative dans l'élaboration des lois. C'est le gouvernement qui décide, élabore puis « soumet » aux Parlements des textes indigestes, incompréhensibles et ceux-ci sont priés de voter sans débat ou presque. Les « loi-programme », « loi en application des dispositions budgétaires », « pot-pourri » ou contenant des « dispositions diverses » se succèdent et sont votées « sur urgence », majorité contre opposi-

tion, sans débat ou presque, tellement le parlementaire peut difficilement déceler l'essentiel de l'accessoire dans ces bottins de modifications législatives touchant tous les domaines. Au-delà du procédé, cela mène à de plus en plus de complexité du droit et à de très nombreuses incohérences, qui de plus en plus, vont dans le sens de la loi du plus fort : celui qui peut se payer une armada d'avocats pour débroussailler la complexité du droit et en exploiter les incohérences. C'est rarement le travailleur ou les organisations syndicales !

Ainsi se bousculent, en cette fin d'année 2016, la loi-programme (avec de nombreuses dispositions en matière de droit du travail), la révision de la loi de 1996 sur la compétitivité, la loi sur le travail « faisable » (loi dite Peeters), toutes lois adoptées dans un chaos incroyable qui devraient pourtant entrer en vigueur en janvier 2017.

C'est aussi la mode des « régimes spéciaux ». On connaît le régime fiscal particulier pour les diamantaires... Actuellement, le gouvernement cherche à faire passer à la va-vite un régime particulier en matière de droit du travail (particulièrement pour le travail de nuit) ou pour « l'e-Commerce ». On peut penser que bientôt toute activité économique aura son volet e-commerce, et qu'il s'agit d'un procédé de vente plutôt que d'un secteur économique distinct des autres. Pourquoi les patrons de l'e-commerce devraient-ils être dispensés de la concertation sociale et ne seraient-ils pas soumis aux mêmes lois que les autres secteurs économiques ?

Quand le gouvernement s'attaque ensuite au pouvoir judiciaire, on doit s'alarmer. Depuis quelques temps déjà le gouvernement ne tenait pour ainsi dire plus aucun compte des avis du Conseil d'État sur ses projets de loi, pourtant bien

utiles pour éviter les incohérences dénoncées plus haut et éviter qu'une disposition d'apparence anodine ne contrevienne aux droits fondamentaux.

Aujourd'hui, on parle du refus du secrétaire d'État Francken d'appliquer une décision de justice après appel. Qu'il critique une décision de justice, c'est son droit comme c'est le nôtre (et nous le faisons souvent). Qu'il refuse d'appliquer cette décision en est une autre, d'autant plus qu'il représente l'État et surtout qu'il motive ce refus au nom d'un pouvoir « discrétionnaire » de l'exécutif. En clair, il estime qu'il n'aurait pas à justifier sa décision.

Francken se croit-il revenu au temps de l'ancien régime, au pouvoir arbitraire et absolu du souverain ? Ce régime qu'on a voulu définitivement bannir en instituant la séparation des pouvoirs. Nous ne pouvons pas accepter le principe qu'une décision de l'exécutif, quelle qu'elle soit, ne soit pas susceptible de recours. Ce serait accepter qu'un Ministre puisse agir de manière anticonstitutionnelle, illégale ou discriminatoire si tel était son bon vouloir. Aujourd'hui, on parle de visas (le caractère discrétionnaire de cette décision est patent lorsqu'on se rappelle que 244 habitants chrétiens d'Alep avaient, eux, il y a quelques mois, reçu sans problème un tel visa et ont été accueillis depuis par une communauté religieuse en Belgique), mais demain il s'agira sans doute d'autres domaines.

L'indignation des juges est un signal grave. Le pouvoir judiciaire, ce n'est pas l'avant-garde de la révolution sociale. Les juges sont plutôt les gardiens de l'ordre social. Un ordre social qui ne progresse plus vraiment. Mais qu'il recule sous les coups d'un gouvernement dont on peut légitimement questionner l'attachement aux libertés fondamentales, c'est alarmant. Rappelons-nous le chant des partisans « *Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme* ». Il est temps de se préparer à la résistance. ■



Charité ou Lutte de classes

Marc Denonville

Fondés dans l'essor de la révolution d'octobre, les Partis communistes sont des organisations dont le but est la transformation révolutionnaire de la société par des réformes en profondeur dont entre autres la socialisation des moyens de production. Si par le passé, les partis ont participé à des actions humanitaires, celles-ci avaient un caractère politique et s'inscrivaient par exemple dans la lutte contre le fascisme et contre les guerres (accueil de réfugiés, collecte de vivres lors de la guerre civile en Espagne, prise en charge d'orphelins, soutien aux travailleurs en grève etc.). Les structures de secours (secours populaire, secours rouge etc.) qui ont été créées ou relayées par des organisations asso-



Jan Van Delen, La Charité, 1673-78

ciées au mouvement communiste avaient comme finalité de soulager des situations de détresse humanitaire sans jamais perdre de vue leur contenu politique ; cela n'avait donc rien à voir avec la simple et exclusive action caritative destinée à anesthésier la souffrance des gens pour mieux leur faire accepter le système.

Depuis longtemps, les classiques du marxisme nous ont invités à « sortir de notre écorce idéaliste ». En effet, sur le plan philosophique, la charité n'a jamais été qu'un concept idéaliste qui n'a rien à voir avec le matérialisme dont nous nous réclamons. Derrière Caritas Catholica et autres Compagnons d'Emaüs se cache une église catholique qui est la plus grosse multinationale du monde. Cette sainte église se garde bien de consacrer ses colossales richesses à résoudre les problèmes sociaux. Derrière de vagues critiques sur le pouvoir de l'argent, elle préfère louer la charité en invitant les

pauvres à « souffrir sur la terre pour être heureux au royaume des cieux ».

Du côté protestant, le pasteur anglais William Booths a fondé, en 1878, la célèbre « armée du salut ». Alors que Marx situe le fondement de son enseignement dans l'action des masses, William

Booths considère que le seul moyen d'éradiquer la pauvreté est de réconcilier l'homme avec lui-même par la puissance de l'évangile. Cependant, reconnaissant que les gens ne se nourrissent pas uniquement d'évangiles, il les invite à partager sa devise : « Soupe, savon salut »...

Toutes ces saintetés ont en commun d'éviter la remise en cause de

l'ordre capitaliste des choses et des bienfaits du marché. Dans le langage des théologiens, la charité désigne à la fois l'amour de Dieu pour lui-même et du prochain comme créature de Dieu. La charité est, en outre, définie comme l'une des trois vertus du christianisme aux côtés de la foi et de l'espérance. La charité est donc une vision judéo-chrétienne qui confie aux religions la solution des problèmes sociaux.

Cette vision est également défendue par une droite qui au nom de la sacro sainte compétitivité des entreprises et de la lutte contre l'assistanat, rêve de démanteler la sécurité sociale et le bien public pour reprendre ses privilèges limités par la lutte des classes. Abondant dans ce sens, l'ancien président de la commission européenne Barroso a déclaré : « de par leurs expériences, les religions sont les mieux placées pour lutter contre la pauvreté ».

La charité est surtout le meilleur moyen de détourner les gens de la lutte des classes. Depuis de nombreuses années, la droite et les médias sont arrivés à détourner les masses de la lutte des classes au profit d'une vertueuse lutte contre la pauvreté. Lorsque Coluche dit : « Je ne vous promets pas le grand soir », il est clair qu'il sous-entend le rejet des manifestations de la lutte des classes. Lorsqu'il nous promet « juste à manger et à boire », il nous convie dans des restos du cœur, dont le développement va de pair avec la croissance de la pauvreté.

Les restos du cœur contribuent ainsi à « résoudre » au jour le jour des problèmes d'alimentation de gens en grande précarité sans jamais mettre en cause le système à l'origine de cette précarité.

Outre ces différents aspects, la charité permet à une certaine droite et à de généreux milliardaires de se donner bonne conscience. Il en est ainsi de Warren Buffet, le troisième homme le plus riche du monde qui, grand philanthrope et pourvoyeur d'œuvres de charité déclare : « Il y a une guerre des classes, moi je l'ai gagnée et je gagne de plus en plus ». ■

IN MEMORIAM

Nous avons connu cette année la disparition de quatre camarades membres de longue date du Parti et amis et diffuseurs de son journal. Notre affectueux hommage donc à **Martine Castermans**, ouvrière dans le textile et syndicaliste ; active dans la région montoise. **Pierre Mortelette**, cheminot carolo, syndicaliste de choc et infatigable militant ; **Raymond Vandormael**, délégué métallo FGTB, toujours fidèle au Parti et à sa fédération liégeoise et **Charles Vanderwinck**, ancien secrétaire général de la CGSP anversoise (ACOD) et grand ami du DR. ■

Le casse-tête ARCO

Paul Marcus

L'histoire remonte à 2008, lors de la débâcle de la banque Dexia. Comme il l'avait fait pour les banques, le gouvernement Leterme décida alors d'offrir une garantie de 100 000 euros aux 780.000 particuliers qui avaient placé leurs économies chez Arco comme s'il s'agissait de simples épargnants et non pas d'actionnaires. À l'époque, le Premier ministre n'y voyait aucun mal « En quoi est-ce qu'un coopérateur spéculait ou prenait un risque ? Il faisait confiance à une coopérative, et il en recevait des avantages. (...) Ce n'était pas la même chose qu'acheter et vendre des actions en Bourse. Cette garantie dans la foulée de la chute de Dexia était et restait une solution très défendable ». Or si ARCO se retrouvait dans la tourmente, c'est qu'il avait participé à la recapitalisation de Dexia. Dès le départ, la Commission européenne a estimé cette façon d'agir comme une aide illégale. Et récemment, la question est revenue sur le devant de la scène. Mais n'est-ce vraiment qu'une question juridique ?

En fait, Beweging.net (nouveau nom de l'ACW, équivalent en Flandre du MOC) qui s'est mieux sorti de la débâcle Arco (société coopérative qui était le bras financier de l'ACW et un actionnaire

important de Dexia) que les actionnaires coopérants. Le Mouvement a pu compter sur un total de 387,7 millions d'euros du groupe Arco, via dividendes, soit 2,2 fois plus que ce qui avait été investi. Rien qu'en dividendes, l'ACW a reçu 154 millions d'euros. A cela se sont ajoutées les indemnités perçues via les parts bénéficiaires et leur cession, ce qui permet d'arriver à un total de 387,7 millions d'euros. Et ce alors que l'ACW avait introduit 183 millions dans les différentes sociétés du groupe Arco. Par contre, les coopérants particuliers ne s'en tirent pas à si bon compte. La majorité avait des actions de la coopérative Arcopar et n'a pu que constater le désastre. Arcopar avait placé pratiquement tout chez Dexia. Lorsque Dexia s'est effondrée, Arco a plongé également et les coopérateurs se sont retrouvés avec des titres sans valeur, perdant des fortunes. En 2011, lors de la liquidation partielle d'ARCO, Yves Leterme maintenait cependant encore sa position d'étendre la garantie de l'État pour les épargnants aux coopérateurs d'Arco. Une facture de 1 milliard pour l'État.

Mais avec la « suédoise »...

...dès 2011, la « NVA » demande une commission d'enquête parlementaire sur la liquidation des sociétés et attaque l'accord conclu entre Belfius (successeur de Dexia) et l'A.C.W. poussant au passage le vice-Premier ministre CD&V, Steven Vanackere, à la démission. Dès ce moment, le dossier Arco tourne au cauchemar pour le CD&V. Il se murmure que « si Beweging.net (ex ACW) a accepté cette coalition si rapidement, ce serait pour neutraliser la N-VA ». Autrement dit, le CD&V aurait acheté la « paix politique » en s'alliant avec la N-VA. Mais, le dossier « Arco » reste une épine dans le pied de la coalition « suédoise » puisque le CD&V ne veut rien lâcher sur ce dossier et en a fait « sa première priorité », alors, que sur la taxation des plus-values par exemple, il a lâché du lest rapidement. Il est vrai que l'arrière-ban du CD&V

gronde déjà devant les économies faites au niveau flamand. Il faut absolument que le CD&V accroche une victoire importante au niveau fédéral. On assiste alors à une espèce de baroud d'honneur pour rassurer la base électorale (dont l'ACW constitue une partie). Et Il ne démordra pas du dossier Arco.



Une proposition d'accord présentée en 2014, aux futurs partenaires de la Suédoise par le ministre des Finances en affaires courantes Koen Geens (CD&V) consistait à dire que l'État, Beweging.net et Belfius apportent leur contribution. Quand Arco sera entièrement liquidé, cela pourrait rapporter 300 millions d'euros. Le reste viendrait de l'État et/ou de Belfius à hauteur de 450 à 750 millions. En sachant que malgré ce plan, les coopérateurs ne récupèreraient même pas les 1,2 milliard d'euros qu'ils ont perdus avec la débâcle de Dexia. En juillet dernier, la Commission Européenne a estimé que cette nouvelle initiative constituait toujours une aide illégale de l'État, les coopérants n'étant pas des épargnants, mais des actionnaires. En recalant et en interdisant ce système d'aide, la Commission Européenne condamnait de facto Arco à rembourser l'État à hauteur de 10 % de la valeur de la société par année où la garantie a joué.

L'État belge fera appel de cette décision.

On nous explique que suite aux arrêts européens, le gouvernement doit trouver « une autre solution » pour « aider » ARCO. Ainsi le problème est-il juridique, comment trouver le moyen « d'indemniser » les coopérateurs d'ARCO selon des modalités juridiques qui seraient conciliables avec le droit européen ! L'État belge s'approprierait donc à indemniser les coopérateurs d'ARCO à concurrence de 600 millions d'euros. De l'argent public, qui ira directement dans la poche de personnes privées, pour compenser leur spéculation ratée ! La liquidation totale, en marche depuis 2011, des quatre sociétés

constituant Arco (Arcopar, Arcofin, Arco-plus, Arcosyn) ne rapportera cependant pas ce montant. D'après les dernières prévisions du collège des liquidateurs, Belfius, Beweiging.net et l'État retireront environ 455 millions de la liquidation.

Et le mouvement syndical dans Beweiging.net ?

Il est clair que l'ACV joue un rôle majeur au sein de Beweiging.net qui regroupe près de 2 millions de membres actifs. C'est pourtant le parti politique (CD&V) qui l'a emporté dans le débat sur les accords gouvernementaux. En 2008, en 2011 et récemment... Il est clair qu'une part importante de ces avoirs spéculatifs fait partie des caisses de l'ACV. Même si, dans de multiples déclarations, les directions de l'ACV ont menacé le gouvernement « Michel 1^{er} » de mobilisations massives contre ses politiques d'austérité. On sent bien qu'une partie de ces directions abordent les mobilisations annoncées avec moins d'enthousiasme que prévu, mettant en danger le Front Commun Syndical. Ce n'est évidemment pas le cas dans toutes les Centrales et régions flamandes... Citons par exemple la LBC, centrale exemplaire dans les mobilisations. Elle n'attend rien de la présence du CD&V au sein de ce gouvernement. Et son combat est exemplaire dans les luttes contre Miss Maggy De Block et son chapelet de mesures dans les soins de santé... ■

Octobre 1917, il y a un siècle

Il va y avoir un siècle que suivant les directives de Lénine une multitude d'ouvriers et de soldats entreprit la prise du Palais d'hiver de Petrograd et procéda à l'arrestation du Gouvernement provisoire. Ce geste était l'annonce que la révolution tant attendue était en marche. De l'autre côté, la grande bourgeoisie internationale a toute de suite compris que la création d'un état ouvrier constituait un risque inacceptable; c'est ainsi qu'elle n'a pas tardé à organiser une agression collective contre le jeune état soviétique avec la participation de 14 pays dont la Belgique coloniale d'alors. Au même moment, des tentatives révolutionnaires se produisent en Europe; en Hongrie, en Allemagne, les travailleurs en armes arrivent à prendre le pouvoir pour quelques temps. Tentatives inadmissibles que l'idéologie nazie ne pouvait permettre. Pour restaurer l'ordre, elle provoqua la II^e Guerre Mondiale au cours de laquelle ce fut encore le peuple soviétique et son Armée rouge qui assurèrent l'es-



sentiel -et de loin- la défaite hitlérienne.

Malgré ces agressions militaires et la difficulté même de construire le socialisme dans un pays particulièrement arriéré, la révolution d'octobre et sa création, l'Union Soviétique, ont apporté une contribution considérable au progrès de l'histoire sociale de l'humanité. Cela dit, ce parcours n'a pas été exempt de zones d'ombre qui ne doivent pas être occultées et qui ne sont pas étrangères à

l'affaiblissement du projet initial et par après à sa débâcle; issue qui a modifié sensiblement le rapport de force au préjudice des forces de progrès et de la paix.

Dans le but de susciter la réflexion autour de ce moment essentiel de l'histoire, notre journal compte, à partir de son prochain numéro, publier des analyses et des commentaires autour de cet anniversaire et de son actualité dans les grandes controverses de notre temps ■

Zouzou, itinéraire d'une enfant juive, par Zoé Blusztejn*

Jean-Pierre Michiels



Fille unique d'une modeste famille juive polonaise réfugiée en Belgique au début des années 20 du siècle dernier pour trouver du travail, Zoé Blusztejn, née en 1932, aurait pu connaître la vie ordinaire d'une enfant de petits artisans âpres à la tâche et ouverts à la société. L'histoire en a décidé autrement.

Zouzou, c'est ainsi que depuis sa plus tendre enfance elle est appelée, nous livre l'histoire de sa vie faite de joies et de drames, d'espairs et de déceptions, d'engagements jamais reniés. Car c'est aussi le parcours d'une militante communiste, indéfectiblement attachée au Parti Communiste durant toute la fin du

XX^e siècle, de la période enthousiasmante de la Libération à celle pleine de doutes de la fin de l'URSS...

Qu'à cela ne tienne, Zoé persiste et signe et se dit toujours « confiante, car face à la situation actuelle, les idées communistes apparaissent plus que jamais comme des clés pour sortir des méfaits du capitalisme et rebâtir une société plus juste, plus humaine, plus pacifique, plus fraternelle. » Un livre émouvant, utile aussi sans doute pour le témoignage sincère qu'il nous offre.

Zouzou, itinéraire d'une enfant juive est édité aux Éditions le Geai bleu et préfacé par l'historien José Gotovitch.

* Prix 13 € (+ 5,90 € pour frais de port). Si intéressé pour un ou plusieurs exemplaires, adressez-vous au Club Achille Chavée, 34, rue Abelville 7100 La Louvière ou par mail à jeanpierre.mi@skynet.be

Nancy Huston, Le club des miracles relatifs

Marc Pierret

Le dernier roman de Nancy Huston s'intitule *Le club des miracles relatifs*. L'écrivaine franco-canadienne y dénonce les effets dévastateurs d'une course au profit dans un processus effréné d'accumulation du capital. Le récit a l'aspect d'une œuvre d'anticipation ou de science-fiction mais l'auteure précise qu'elle ne fait que refléter ce qu'elle a constaté en Alberta.

Cette province regorge dans son sous-sol de quantités gigantesques d'hydrocarbure. L'extraction se fait au mépris des dégâts causés à la flore et à la faune arctiques mais aussi, des droits des Albertains, des nations premières et de la classe ouvrière.

Les opérations minières commencent par l'élimination de la forêt boréale pour pouvoir atteindre la couche pétrolière et ainsi dégager une mine à ciel ouvert puis enfin extraire le bitume que recèle le sable. La biodiversité des zones humides, tourbières et marécages de ces terres boréales fait bientôt place à un désert toxique. Des bassins de stockage de substances toxiques sont constitués, les nappes aquifères sont empoisonnées, les fleuves sont contaminés jusqu'à leur embouchure et au delà.

Le récit gravite autour de Varian, un être à l'intelligence hors du commun mais au corps malingre, fragile, imberbe, inachevé, à la voix qui ne mue que tardivement et qui est repoussé par les autres. Mal dans sa peau, inadapté, il s'est forgé une façon de parler bien à lui. Son phrasé mêle sons et silences et cette singulière manière de s'exprimer est admirablement rendue dans le texte par des phrases lacunaires, hachées, sans ponctuation.

Les propos de Varian sont rapportés avec son halètement et ses phrases heurtées. Le voici accusé de complicité avec les milieux écologistes, manipulés par des gauchistes, à la solde de pays arabes. Il est pour cette raison arrêté, incarcéré et tor-

turé. Face à son juge, il construit son histoire pour un avocat imaginaire et essaye de faire comprendre comment tout cela s'est mis en place. On peut confronter le langage altéré de Varian avec celui tenu par les industriels. Sur les panneaux d'affichage, les consignes et slogans s'adressent aux travailleurs de toutes origines, une véritable tour de Babel : « *Ta force compte ! Sois ! Sois ! Sois unique ! Sois plus ! Choisis ta vie ! Sois unique ! Gagne plus !* » Les hommes sont transformés en machines obéissantes et exécutant exactement des tâches qui leur sont demandées. C'est l'avènement du monde post-humain que prédisait 1984 de George Orwell.

L'aliénation est généralisée. Les hommes font des journées de douze heures, sept jours sur sept, deux semaines sur trois, à projeter de la vapeur d'eau sous haute pression contre le sable, inhalant l'air empoisonné. La sécurité est loin d'être assurée. Les accidents industriels et les intoxications ne sont pas rares. La fréquence des cancers et des maladies respiratoires ne cesse de croître tandis que la répression et les vexations sont omniprésentes. La contestation ou même seulement la mise en cause du bien-fondé de l'exploitation des sables bitumineux sont criminalisées.

Attirés par des salaires élevés et la perspective de rapidement gagner beaucoup d'argent, les hommes n'ont pas l'intention de rester longtemps sur place, ils ont pourtant tendance à prolonger leur séjour pour faire face au coût de la vie. Les ouvriers venus parfois de fort loin n'ont pas l'occasion de rentrer pendant les périodes de repos.

Abrutis par le travail, ils ne peuvent former des communautés, ni communiquer



entre eux. Un pareil afflux d'hommes seuls amène inéluctablement des dérives très graves, de la prostitution jusqu'au viol et au meurtre. Depuis la fin des années 60, les tribunaux ont été saisis de plus de 1000 plaintes du chef d'assassinat de femmes autochtones, retrouvées étranglées ou éviscérées. Ces femmes autochtones, économiquement désavantagées n'ont d'autre alternative que de venir soulager la misère sexuelle de ces hommes déracinés.

Dans ce contexte funeste, Varian se réfugie dans une frénésie studieuse. Il finit par réunir les conditions pour se faire embaucher sans difficulté au « Centre de maintenance respiratoire » qui entend remettre sur pied les travailleurs atteints de maladies professionnelles. Le roman s'intéresse à l'intériorité des protagonistes. Il dresse le portrait de deux collaborateurs du centre, le médecin Luka et sa sœur Leysa, militants écologistes de surcroît. Le centre de maintenance respiratoire est plaisamment renommé « Club des miracles relatifs ». En plus de la mission de soigner les poumons, ils entendent procéder à la décontamination des âmes. À cet effet, ils en appellent à la poésie russe. On organise, pour le réconfort des patients, des lectures de Tchekhov, Tolstoï, Dostoïevski, on écoute les vieux 33 tours du chanteur Vyssotski en buvant un café ou une bière.

En refermant ce roman, la critique du capitalisme vient à l'esprit par cette citation de Karl Marx, plus que jamais d'actualité : « *la production capitaliste ne développe la technique et la combinaison de procès de la production sociale qu'en ruinant dans le même temps les sources vives de toute richesse, la terre et le travailleur.* » ■

* Ed. Actes Sud, Paris-2016

Soutenir *Le Drapeau Rouge* !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir.

Pour ce faire, vous avez le choix :

- ☞ De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)
- ☞ D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.
- ☞ D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

☞ **Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !**



N'oubliez pas que ce n'est que grâce à ses lecteurs que la presse militante survit !

Où trouver le DR ?

Arlon : Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon.
Bruxelles : Kiosque ULB, 22 avenue Paul Héger, 1000 Bruxelles • Press Shop Place De Brouckère, 1000 Bruxelles • Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • Librairie Rouppe, 31 place Rouppe, 1000 Bruxelles • Filigrane, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • Librairie Candide, Place Brugmann, 1050 Ixelles • Librairie Aden, 44 rue Bréart, 1060 Saint-Gilles • Librairie de Rome, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • Librairie Joao Afonso, 11 Chaussée de Waterloo, 1060

Saint-Gilles. **Charleroi :** Librairie Lejeune, Place Sabatier, 6031 Monceau-Sur-Sambre. **Gand :** De Brug, 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière :** Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège :** Librairie Entretemps (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons :** Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur :** Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai :** Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre :** Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.

Sommaire

L'INVITÉ DU DR

Une économie de guerre permanente
Luc Mampaye • pp. 2-4

REGARDS

Le bloc-notes de Vladimir Caller • p. 5

SYNDICALISME

Chroniques syndicales
Martin Willems • pp. 6-7

SOCIAL

La privatisation de la Sécurité sociale avance à toute vitesse !
Freddy Visconti • p. 8-9

INTERNATIONAL

Fidel ou le défi à la mondialisation capitaliste
François Houtart • pp. 10-12

Une journée très particulière
Vladimir Caller • pp. 12-13

LECTURES

Camarade, je demande la parole
Martin Willems • pp. 14

JUSTICE

L'ogre exécutif
Sophie Willaerts • p. 15

OPINION

Charité ou Lutte des classes
Marc Denonville • p. 16

ACTUALITÉS

Le casse-tête ARCO
Paul Marcus • p. 17

SOCIÉTÉ

Des murs, des clôtures et des hommes
Freddy Guidé • p. 14

LECTURES

Le club des miracles relatifs de Nancy Huston
Marc Pierret • p. 19



Journal du Parti Communiste

Éditeur responsable : Claude Coussement

Rédacteur en chef : Vladimir Caller

Nous contacter ?

dr@particomuniste.be

Adresse : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles

tél. : 047 237 058 • 02 537 66 81

Abonnement 12 numéros : 15 € • à l'étranger : 23 €

Abonnement de soutien : 25 €

Abonnement de grand soutien : 50 €

Chômeurs, étudiants : 8 €

Compte en banque :

IBAN BE89 0004 1185 1185

ATTENTION ! Veuillez indiquer votre adresse sur le bulletin de virement en communication. Merci !